



# BIENVENUE A LA FERME FERME EQUESTRE EN ILE DE FRANCE



L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) vient d'autoriser la région Ile de France à labelliser « Bienvenue à la Ferme – Ferme Equestre » les **exploitations agricoles présentant une diversification équine**.

Ce label détenu par les Chambres d'Agriculture met en valeur les exploitations agricoles qui présentent une diversification au sein de leur activité principale de production.

Il existe un peu plus d'une quinzaine de labellisations possible, vous pouvez vous renseigner auprès des Chambres d'Agriculture pour connaître l'ensemble des prestations concernées.

La Labellisation Ferme Equestre est une labellisation parmi l'ensemble des possibilités. Elle est réservée aux exploitations agricoles présentant une activité de production majoritaire, avec une diversification équine basée soit sur la pension, sur une proposition de prestations équestres (enseignement ou accompagnement de tourisme équestre).

Notre région sera surtout concernée **par les prestations de pension d'équidés**.

Quel intérêt pour une exploitation de rejoindre ce réseau ?

- C'est rejoindre un réseau national, réputé et reconnu au sein de toute la France
- C'est profiter du puissant système de communication des Chambres d'Agriculture
- C'est faire reconnaître et valoriser son activité
- C'est se différencier des autres exploitations
- C'est conserver une connotation agricole à son exploitation

Pour tout renseignement **contactez la Maison de l'Élevage et son conseiller technique équin, Richard DROUIN au 01 64 79 31 32**

Pour connaître les autres labellisations possibles

Chambre d'Agriculture 77 – Isabelle CHANCLHUD 01 64 28 90 23

Chambre Interdépartementale d'Agriculture – Françoise CHANCEL : 01 39 23 42 00